

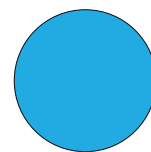


AVIATION

www.zep-industries.fr



AEROCLEAN VEGETAL



DÉTERGENT SPÉCIAL AERONEFS CONCENTRÉ

Conforme aux normes : Boeing D6-17487 (révision R), D6-7127 (révision P)
incorporant PDD 6-8 (21 juin 2012), AMS1550 B et AMS 1526C

- ⊙ **Produit très concentré s'utilisant dilué jusqu'à 1 %.**
- ⊙ **S'utilise sur tout support compatible avec l'eau.**
- ⊙ **Emulsifiant puissant, élimine les graisses et les huiles.**
- ⊙ **Se rince facilement et ne laisse pas de résidus. Peut être utilisé en chiffonnage.**
- ⊙ **Elaboré à partir de tensioactifs d'origine végétale, facilement biodégradables.**
- ⊙ **Sans phosphates, EDTA ou NTA.**
- ⊙ **Polyvalent : peut s'utiliser pour l'intérieur et l'extérieur des aéronefs sur tous types de matériaux résistants à l'eau.**
- ⊙ **Existe en liquide et en aérosol.**

UTILISATION

Nettoyage intérieur et extérieur des avions. Peut également être utilisé dans les différents ateliers de maintenance ainsi que pour les commodités et les véhicules circulant sur l'aéroport.

De par son innocuité et ses performances, il est parfaitement adapté à tous les types de bateau.

APPLICATION

LIQUIDE :

Diluer l'AEROCLEAN VEGETAL selon l'application. Appliquer uniformément la solution sur le support de bas en haut par pulvérisation. Laisser agir 5 à 10 minutes. Frotter avec un balai, une brosse ou une éponge si nécessaire. Rincer abondamment à l'eau claire de haut en bas. Peut être utilisé par chiffonnage.

AÉROSOL :

Pulvériser à environ 25 cm sur la surface à dégraisser, laisser agir, brosser si nécessaire. Rincer à l'eau claire.

DILUTIONS

• ATELIERS

Construction mécanique des sièges : 1 à 3 %.

Hydrauliques, moteurs et freins : 2 à 5 %.

Maintenance : 2 à 5 %.

• INSTALLATIONS

Sols des hangars : 1 à 2 %.

Salles d'eau : 1 à 2 %.

Murs et sols des ateliers : 1 à 3 %.

• EXTERIEURS DES AVIONS

- Moteurs, réacteurs et mâts de réacteurs : 5 %.

- Fuselages et ailes : 2,5 à 5 %.

- Empennages et cellules d'avions : 2,5 à 5 %.

- Trains d'atterrissage : 20 à 35 %.

- Déflecteurs d'inversion de poussée : 20 à 35 %.

- Groupes de puissance auxiliaire et caissons de train d'atterrissage : 10 %.

• INTERIEURS DES AVIONS

- Moquettes : 1 à 3 %.

- Tapisseries et sièges : 1 à 2 %.

- Murs et portes : 1 à 5 %.

- Tablettes sièges : 1 à 2 %.

- Couvertures : 1 à 2 %.

- Lavabos et surfaces vitrées : 1 à 2 %.

- Chromes : 1 à 2 %.

- Fours (25 à 100 °C) : 20 %.

- Sols en vinyle : 1 à 2 %.

- Cuir et simili : 3 %.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage. Ne pas laisser le produit sécher sur les supports.

CARACTERISTIQUES

LIQUIDE :

Aspect : liquide limpide jaune pâle.

Densité à 20 °C : 1,045 environ.

pH pur : 12,2 environ.

AÉROSOL :

Volume net : 500 ml.

Gaz propulseur : butane/propane.


Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2396-1118-1572



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité,

nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes.

